

Fiche de réservation séjours adultes et familles

HIVER 2019

A retourner à l'adresse suivante : DGAC/ARAMIS, Secteur Adultes et Familles, 50 rue Henry Farman, 75720 Paris cedex 15 –

Date limite de réception des dossiers : le 17 octobre 2019

Date de la commission : le 22 octobre 2019

Chaque dossier doit être envoyé en joignant :

- Dès votre demande de réservation, obligatoirement, **un chèque d'acompte correspondant à 20 % du montant total** du prix du séjour en tranche 5 (tarif Aramis), **à défaut de ce chèque, votre demande de candidature sera immédiatement rejetée.**
- La photocopie de la dernière fiche de paie en votre possession ou pour les retraités la copie de la carte de retraité de la DGAC et Météo France ou la copie du certificat d'inscription de la pension civile de retraite.
- Une copie du contrat pour les agents contractuels.
- Pour les personnes divorcées, fournir une photocopie de l'extrait du jugement de divorce concernant la garde du (des) enfant(s).
-
- ***Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et retourné à l'expéditeur. Toute demande incomplète ne sera pas examinée lors de la commission d'attribution de séjour.***
- La (les) photocopie(s) de(s) l'avis d'imposition de l'année 2018 des revenus de l'année 2017 (chef de famille et partenaire PACS ou concubin) ou le récépissé 2019 du Dossier Unique établi par l'intermédiaire de votre CLAS, sans ce document la tranche 5 du QF vous sera appliquée.
Pour savoir si votre Quotient Familial est inférieur à la tranche 5, se référer à la rubrique « Informations Pratiques » puis « Aides aux vacances » sur notre site internet www.aramis-asso.fr ou sur Alpha Sierra.

Séjours ARAMIS

	Intitulés / lieux de séjour souhaités	Dates souhaitées	Prestataires
Priorité n°1			
Priorité n°2			
Priorité n°3			

Informations sur la personne réservant le séjour

DGAC Météo-France ENAC CLAS (préciser)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Cadre réservé à ARAMIS

Famille n° :

Dossier n° :

QF : QPA :

Code Postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

Adresse professionnelle/Service :

Corps-Grade :

Tél travail :

Fax travail :

Mail (professionnel ou personnel) :

Informations sur toutes les personnes participantes au séjour

Règlement : 20% de la tranche 5 (TARIF ARAMIS) dès réservation, pas de paiement d'acompte en chèques vacances. Solde à adresser au plus tard 1 mois avant le départ. En cas de désistement, des frais d'annulation vous seront appliqués conformément aux « conditions spécifiques ». L'acceptation de la facture vaut acceptation des conditions particulières. Cette fiche de réservation doit être accompagnée des pièces justificatives nécessaires au calcul du Quotient Familial.

Annulation de séjour et modification de séjour (voir conditions spécifiques du catalogue ARAMIS)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions particulières et spécifiques mentionnées sur le site internet d'Aramis (www.aramis-asso.fr).

A

Le

Signature

Après la commission les séjours sont attribués selon les disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des demandes et dossiers complets. Ces derniers séjours et ceux soldés ne bénéficient pas du délai de rétractation

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez adresser un courriel à :

aramis-secteur-adultes-bf@aviation-civile.gouv.fr